

Commission labellisation territoriale (Comilab)

BREVE

réunion du mercredi 27 novembre 2024

La commission de labellisation territoriale s'est réunie à Courbevoie le 27 novembre.

A cette occasion, elle a examiné le programme d'actions de prévention des inondations (**PAPI**) **Le Havre – Estuaire – Pointe de Caux** pour la période 2024-2030. Couvrant 55 communes pour une population de 267 000 habitants, le périmètre comprend le bassin versant de la Lézarde, le périmètre du plan de prévention des risques littoraux (ville du Havre et une partie de Tancarville), tous les affluents en versants ainsi que le secteur d'Haropa Port. Le PAPI porte sur un montant global de 41 M€ TTC d'études et de travaux. L'équilibre entre les 7 axes du PAPI a été souligné, amenant une cohérence globale au programme : restauration de cours d'eau, travaux d'hydraulique douce, intégration des enjeux dans les documents d'urbanisme, sensibilisation et appui auprès des habitants, etc. La Comilab a émis un avis favorable (unanimité) avec 4 réserves, 9 rappels et 12 recommandations.

Une présentation de projets de restauration hydromorphologique de cours d'eau ayant un impact sur la prévention des inondations a été proposée en fin de réunion. L'agence de l'eau s'est notamment appuyée sur des opérations menées sur la Mérantaise, la Bièvre et la Pisancelle pour expliquer comment la restauration des cours d'eau peut constituer une opportunité pour gérer les inondations sur un territoire, par exemple en retardant les pics de crues. Les membres de la Comilab ont apprécié ce point d'information, dont un prolongement par des témoignages de maitres d'ouvrages est demandé lors de prochaines réunions.

Plusieurs PAPI et deux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) devraient être présentés à la Comilab en 2025. La prochaine réunion devrait se tenir au printemps 2025.